

plan

décryptage : L'INDEMNITAIRE

INVESTIGATION

-1- PRIME OPJ

AVANT	APRÈS
OPJ*	OPJ*
125€ (1500€/an)	125€ (1500€/an)

→ *OPJ Cartographié

-2- PRIME INVESTIGATION

AVANT		APRÈS	
APJ – PA – PTS – ASSISTANTS D'ENQUÊTE	OPJ	APJ – PA – PTS – ASSISTANTS D'ENQUÊTE	OPJ
0 €	0 €	150€ (1800€/an)	

- 75 € en juin 2026, et totalité de la prime, soit 150 €, en décembre 2026.
- Plus de 31 500 agents sont concernés par la prime investigation.

Il s'agit des personnels actifs des Corps (CCD, CC, CEA), policiers adjoints, assistants d'enquête et personnels scientifiques exerçant au sein de la filière investigation.

-3- PRIME HAUTE TECHNICITÉ

AVANT		APRÈS
APJ PA – PTS – ASSISTANTS D'ENQUÊTE	OPJ	OPJ – APJ – PA – PTS – ASSISTANTS D'ENQUÊTE Personnels disposant et exerçant la qualification : BRI Opérateurs en brigade de recherche et d'intervention ou dans le réseau du SIAT dûment habilités ICF niveau 3 → Investigateurs en criminalité financière ICC → Investigateurs en cybercriminalité ATN → Analystes en traces numériques
0 €		125€ (1500€/an)

→ Environ 1 900 enquêteurs diplômés.

Suivez-nous



**TOUTES CES PRIMES
SONT CUMULABLES**

